



DCM N°82 /2022

République Française

Département de LA SAVOIE

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

COMMUNE de ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le vingt octobre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de **M. Dominique LAZZARO, MAIRE**.

MEMBRES PRESENTS : MM. BIGNARDI Martine - CLAPIER Yves - CLEMENT Pierre-Benoît -
COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne - DEPLANTE Benjamin - GOYET Aurélie -
LEMAIRE-LEVY Florence - PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly - TOGNET André -

MEMBRE ABSENT : NEANT

Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :

17/10/2022

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

25/10/2022

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

~~28/10/2022~~ 03/11/2022

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

~~28/10/2022~~ 03/11/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

* EN EXERCICE : 14

* PRESENTS : 14

* VOTANTS : 14

.....
OBJET : PRODUITS COMMUNAUX IRRECOURVABLES BUDGET COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité, 14 voix POUR,

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à régulariser l'état des produits communaux irrécouvrables établi par M. LE TRESORIER de LA CHAMBRE le 07/10/2022 pour le budget de la Commune pour un montant de **1.270,55 €**

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME, 27 Octobre 2022.

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

